



FÉDÉRATION
DES ARTS DE LA RUE
EN ÎLE-DE-FRANCE

PROJET D'ACTIVITÉS

2024-2025-2026 //

PRÉAMBULE

La FÉRue - Fédération des Arts de la Rue en Île-de-France, est une association de loi 1901 qui a pour vocation de **fédérer le secteur professionnel des arts de la rue sur le territoire francilien**, de **favoriser la mise en réseau** et la **mutualisation**, de **promouvoir** et de **défendre une éthique collective** liée à la spécificité de la création en espace public, à savoir, l'utilisation comme scène de l'espace de la ville, en générant des formes artistiques nouvelles.

Active depuis l'année 2000, elle cherche à créer des liens actifs et privilégiés entre les équipes (artistiques, techniques, administratives, etc.) des arts de la rue, les professionnelles du spectacle vivant et de la culture, les élu·es, les services culturels, de l'urbanisme, des parcs et jardins, de l'événementiel, techniques, de sécurité, etc., travaillant sur le territoire francilien.

À partir d'un vaste chantier de refonte de son mode de gouvernance entre 2017 et 2020, la FÉRue a souhaité inscrire son projet sur trois ans afin de penser **le développement de ses axes de travail sur la durée**, de **pérenniser ses objectifs** et de **favoriser la transmission** entre les membres qui la composent.

La FÉRue avance avec celles et ceux qui la font vivre : adhérent·es, bénévoles actif·ves, membres élu·es au conseil d'administration ; chacun·e occupe une place dans la définition de ce projet et des chantiers qui seront menés ces prochaines années.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1. RENCONTRER, ACCOMPAGNER, TRANSMETTRE | 4 |
| Les formations | 4 |
| Les Temps d'Ouverture à la Critique Solidaire (TOCS) | 5 |
| Le développement des ressources | 5 |
| Les Assises debout des arts de la rue : des rencontres départementales | 5 |
| Les temps forts du secteur : les Universités Buissonnières et rencontres inter-régionales | 6 |
| La FéRue en festival | 6 |
| 2. DÉFENDRE LE SECTEUR, ÊTRE UN APPUI ET PARTICIPER AUX POLITIQUES PUBLIQUES | 7 |
| Les enquêtes : un moyen d'observer et de défendre le secteur | 7 |
| Co-construire les politiques publiques | 8 |
| L'analyse des budgets alloués aux politiques culturelles | 9 |
| La cartographie des arts de la rue en Île-de-France | 9 |
| 3. CÉLÉBRER LA RUE | 10 |
| Les Rues Libres ! | 10 |
| Les apéRues | 10 |

1. RENCONTRER, ACCOMPAGNER ET TRANSMETTRE

L'un des axes principaux du projet de la FéRue est de **continuer à faire de la fédération un outil par et pour ses adhérent·es**. Depuis plusieurs années déjà, des espaces d'échanges, de rencontres et de débats existent et se pérennisent au sein de la FéRue. Ces temps forts collectifs nous permettent de constater que l'information, la formation et la transmission sont des enjeux fondamentaux permettant de répondre aux besoins d'accompagnement et de structuration du secteur.

C'est pour accompagner les transformations et le renforcement du secteur que les membres de la FéRue souhaitent développer et renforcer cet axe du projet, en impliquant toujours davantage les fédéré·es.

// Les formations

Pour répondre à un enjeu de montée en compétences de ses membres (adhérent·es, élu·es, salarié·es), la FéRue organisera des actions de formations qui pourront être animées par des intervenant·es extérieur·es, selon les besoins identifiés.

Enjeux pressentis :

Inclusivité dans les arts de la rue. La FéRue participe et co-organise plusieurs actions de formation (*Accueillir la parole des victimes de violences ; Réagir de manière adaptée aux victimes de violences et harcèlements sexistes et sexuels au travail ; Briser le plafond de verre*). Elle met en place des temps d'échanges et de sensibilisation permettant aux membres de comprendre les enjeux et de se doter d'outils. En 2023, une réflexion s'ouvre au sein de la commission afin de rendre celle-ci plus inclusive et lutter contre d'autres formes de discriminations (personnes non-binaires, porteuses de handicap, lutte contre les LG-BTQIA+phobies, anti-racisme, notamment). En outre, la commission prévoit d'axer une partie de son travail sur la lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels, en se formant et en formant les adhérent·es des fédérations.

Gouvernance collective et organisation collégiale, quels outils et méthodes de coopération ? Déjà dans le cadre du précédent projet à trois ans, la FéRue a organisé plusieurs actions de formation sur ce sujet (Accompagnement à la gouvernance collective ; Animation de réunions participatives et collaboratives). L'un des objectifs des prochaines années est de poursuivre l'outillage des membres de la FéRue.

D'autres axes de formation seront explorés selon les besoins et envies de chacun·e.

// Les Temps d'Ouverture à la Critique Solidaire (TOCS)

S'inspirant de modèles déjà existants, la FéRue a développé ses ateliers dédiés à l'écoute entre pairs.

Temps de rencontre en dehors des cadres habituels, les TOCS permettent de **favoriser la transmission**, le **partage** et la **solidarité inter-structures**. Ils permettent aussi de **rompre les situations d'isolement et de concurrence** en favorisant la **mutualisation** de moyens et de savoir-faire. Ces rencontres ont pour ambition de permettre à chacun·e d'avancer sur ses pratiques, ses outils, ses fonctionnements et ses perspectives.

// Le développement des ressources

La FéRue accompagne ses membres à différents niveaux en agissant comme un pôle ressources et/ou conseils. Ces ressources peuvent prendre différentes formes :

- La rédaction et mise à jour régulière d'un **répertoire des dispositifs de subventions en Île-de-France**,
- La mise à jour d'un **annuaire des lieux dédiés aux arts de la rue** sur le territoire francilien,
- La mise à disposition de **ressources matérielles** (ressources bibliographiques, ouvrages spécialisés),
- La **veille** (groupe de travail Veille juridique, lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels),
- Un guide des **festivals arts de la rue** dans la région,
- Un **accompagnement au cas par cas** pour les structures et équipes qui le souhaitent.

D'autre part et pour accompagner les mutations sociétales, la FéRue et ses membres prévoient de travailler activement l'**éco-responsabilité** et la **transition écologique** dans notre secteur d'activité. Pour ce faire, les membres de la FéRue pourront être accompagnés par d'autres acteur·rices qui travaillent ces enjeux avec pour objectif final, la **rédaction d'un manifeste**.

// Les Assises debout des arts de la rue : des rencontres départementales

Les Assises debout des arts de la rue sont nées en 2022, avec pour objectifs de **participer aux débats sur les politiques culturelles et de créer un dialogue sur le long terme entre la profession et les institutions**.

Les Assises debout prennent la forme d'une journée professionnelle pour la structuration du secteur sur le territoire francilien. Elles ont pour ambition de construire un carnet de route et des objectifs pérennes. Au-delà de pointer les manques et les besoins des un·es et des autres, elles sont surtout l'occasion de mettre des idées en commun, de construire de nouvelles préconisations pour les arts de la rue et d'alimenter celles qui existent déjà.



Affiche de la première édition en 2022

Dans les années à venir, le souhait de la FéRue est de poursuivre l'organisation des Assises debout des arts de la rue, sous forme de **rencontres départementales annuelles**. Elles seront construites avec les adhérent·es implanté·es dans les départements en question. Ainsi, chaque rencontre s'articulera différemment, selon les besoins pointés par les acteur·rices du terrain, en fonction de leurs réalités et de la nature des politiques culturelles locales. Ces rencontres doivent permettre aux parties prenantes d'acquérir des compétences et connaissances sur le fonctionnement des politiques territoriales, d'élargir leur réseau, et de se rencontrer dans d'autres cadres.

// Les temps forts du secteur : les Universités Buissonnières et rencontres inter-régionales

Les fédérations des arts de la rue se rencontrent chaque année lors de temps dédiés, co-organisés par une fédération régionale et la Fédération Nationale des Arts de la Rue : les Universités Buissonnières et les rencontres inter-régionales.

Rendez-vous incontournable de débats et d'échanges pour notre secteur, l'**Université Buissonnière** est organisée chaque année dans une région différente. Ces rendez-vous peuvent être menés en partenariat avec des collectivités territoriales, universités, lieux culturels, etc. Les administrateur·rices et salarié·es de la FéRue sont impliqué·es dans ce rendez-vous annuel (participation au groupe de travail, animation d'une table ronde ou d'un atelier, en étant rapporteur·euse de séance, etc.). Cet événement est ouvert à toutes et tous.

L'**inter-régionale** s'adresse plus particulièrement aux conseils d'administration et équipes salariées des fédérations des arts de la rue, à laquelle les adhérent·es peuvent être invité·es. C'est un rendez-vous qui se veut plus pratique, autour d'une thématique plus spécifique et resserrée.

La FéRue a pour habitude de participer à l'organisation des rencontres inter-régionales en animant une table ronde ou un atelier, et en étant rapporteuse de séance.

La FéRue prévoit d'accueillir et d'organiser l'inter-régionale 2025 en Île-de-France.

// La FéRue en festival

La FéRue est présente sur plusieurs festivals pendant la saison des arts de la rue, principalement en Île-de-France, mais aussi dans les autres régions. Cela permet aux équipes de renforcer les liens avec les adhérent·es, d'aller à la rencontre des équipes artistiques, franciliennes mais pas que, et de découvrir leur travail.

En Île-de-France, la FéRue maintiendra sa présence sur les festivals en tenant des permanences et/ou en co-organisant des rencontres avec les équipes organisationnelles.

2. DÉFENDRE LE SECTEUR. ÊTRE UN APPUI ET PARTICIPER AUX POLITIQUES PUBLIQUES

La FéRue défend les valeurs du *Manifeste pour la création artistique en espace public* et est particulièrement attachée à :

- **Défendre le décloisonnement de l'intervention publique**, pour une prise en compte de nos disciplines et pratiques,
- **Défendre la prise en compte des spécificités du secteur** dans les politiques culturelles locales, départementales et régionales, notamment dans l'élaboration et la refonte des dispositifs d'aides.
- **Défendre des financements publics adaptés aux structures**, dans leur montant, temporalité et versements,
- **Défendre les libertés de créer, de manifester et de s'exprimer dans l'espace public**,
- **Défendre la place de la création artistique en espace public dans la fabrique de la ville et du territoire**, notamment avec le proposition du 1% Travaux Publics,
- **Défendre l'égalité des genres dans le secteur des arts de la rue**, dans les programmations, dans les postes et responsabilités, les rémunérations, la visibilité.

La FéRue plaide pour la nécessité de penser **l'élaboration des politiques culturelles en commun avec les acteur·rices artistiques et culturel·les**. Il s'agit de prendre en compte la diversité des dimensions du secteur des arts de la rue et de la création dans l'espace public.

// Les enquêtes : un moyen d'observer et de défendre le secteur

Favoriser l'appréhension des spécificités du secteur, ses enjeux, ses particularités et pratiques plurielles est une mission transversale de la FéRue.

L'observation est indispensable pour permettre aux acteur·rices de se situer dans le paysage des arts de la rue, au réseau d'avoir une meilleure connaissance de ses adhérent·es et du territoire, et aux pouvoirs publics d'élaborer des politiques culturelles en adéquation avec les réalités et besoins du secteur.

En ce sens, la FéRue continuera d'**être relai des enquêtes menées par ses partenaires**, notamment celles de la Fédération Nationale des Arts de la Rue. La FéRue ne s'interdit pas d'utiliser les outils existants ou d'en créer de nouveaux (sondages en présentiel, OPP, etc.) pour mener des observations à l'échelle régionale.

En outre, la FéRue poursuivra ses **enquêtes bisannuelles en lien avec la commission inter-régionale pour l'égalité femmes-hommes**¹. Les enquêtes, qui comprennent aussi des données nationales, permettent de sensibiliser les professionnel·les, les pouvoirs publics et les publics. D'autre part, elles permettent d'œuvrer pour plus d'équité auprès de l'État, des collectivités, des organisations sociales et structures qui organisent la profession.

1 Les deux premières enquêtes de la commission Égalité sont disponibles sur [le site de la FéRue](#).

Plusieurs données sont analysées au sein des enquêtes de la commission Égalité :

- La part des femmes responsables artistiques de compagnies,
- La répartition des bourses à l'écriture (Bourse Beaumarchais et dispositifs SACD),
- La répartition des subventions attribuées aux compagnies, par les conseils régionaux et par la DRAC,
- La part des femmes dans les CNAREP (directrices, présence des femmes dans les programmations, présence des femmes dans les compagnies soutenues),
- La part des femmes dans les festivals arts de la rue (programmatrices, présence des femmes dans les programmations).

Planning prévisionnel des prochaines publications :

- Année 2024 : enquête sur les chiffres 2023,
- Année 2026 : enquête sur les chiffres 2025.

Enfin, depuis l'organisation des Assises debout des arts de la rue en 2022, les membres de **la FéRue s'intéressent aux questions foncières qui traversent les lieux en Île-de-France**. Quels sont les enjeux fonciers au regard des pratiques de ces lieux, comment est-ce que ces enjeux sont travaillés ? Ces enjeux semblent traverser plusieurs lieux franciliens, et la FéRue fait le constat ces dernières années d'une dégradation des conditions d'accès à des espaces de stockage, de bureau, ou encore de répétitions. Une enquête pourra être menée par la FéRue, en lien avec *La Main, Foncièrement culturelle*.

// Co-construire les politiques publiques

La FéRue contribue à l'élaboration des politiques culturelles publiques en Île-de-France. Elle organise des rencontres thématiques permettant les échanges entre les partenaires publics et les acteur·rices du secteur. Elle met en place des actions et priorise celles-ci en fonction du contexte et des agendas politiques. Les propositions sont travaillées et ajustées continuellement par les commissions concernées. En découlent, des rendez-vous réguliers avec les partenaires publics, des contributions écrites et des courriers aux élu·es. La stratégie est conduite par les co-président·es et membres de la commission *Rapport aux institutions*.

Ce travail se fait aussi au quotidien via la participation de la FéRue à plusieurs travaux et groupes de travail (Ufisc en Île-de-France, intersyndicale, COREPS). Cette analyse permet d'affiner la connaissance des acteur·rices, de leurs enjeux et de leurs besoins.

En 2024, 2025 et 2026, la FéRue :

- **Pourra porter une réflexion sur la mise en place d'un SODAREP** (Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et de l'Espace Public).
- **Défendra les valeurs des arts de la rue dans le cadre des élections municipales 2026.**
- **Organisera des temps d'échanges et de rencontres autour du dispositif 1% Travaux publics pour la création artistique dans l'espace public.** Ceux-ci seront menés en partenariat avec des collectivités locales d'Île-de-France pour favoriser l'échange de pratiques et de points de vue entre professionnelles de la fabrique de la ville.
- **Élaborera des temps de travail et des événements sur la thématique de l'inclusivité** dans les arts de la rue en lien avec la commission Égalité.
- **Prendra part au COREPS** (Conseil Régional des Professions du Spectacle).

// **L'analyse des budgets alloués aux politiques culturelles**

La FéRue poursuivra et renforcera chaque année son analyse des budgets des politiques culturelles en Île-de-France. Une attention particulière sera portée à la part attribuée aux arts de la rue dans ces budgets.

Les institutions étudiées sont la DRAC Île-de-France, le Conseil Régional d'Île-de-France, et la Ville de Paris. D'autres instances pourront être étudiées.

Cette analyse se fera en complémentarité d'une veille de terrain, permise par l'écoute quotidienne des structures.

Ces données favorisent une observation complète de la situation du secteur et, le cas échéant, nous permettent d'alerter.

// **La cartographie des arts de la rue en Île-de-France**

La FéRue alimente et met à jour la cartographie des arts de la rue en Île-de-France. Elle a vocation à recenser les acteur·rices des arts de la rue et de l'espace public afin d'en avoir une connaissance la plus fine possible.

Un formulaire en ligne a été créé en 2022 afin de faciliter le traitement des données par les salariées de la FéRue. Ce formulaire permet aux adhérent·es et sympathisant·es de se déclarer et/ou de mettre à jour les données déjà apparentes.

La mise à jour régulière de la cartographie des arts de la rue est un enjeu essentiel qui permet une connaissance fine du terrain. C'est également une ressource pour nos adhérent·es qui sont à la recherche de lieux de résidence, de festivals ou de coordonnées d'équipes. Elle constitue aussi une base de données utile aux pouvoirs publics.

3. CÉLÉBRER LA RUE

// Les Rues Libres !

Organisées depuis 2007, les *Rues Libres !* sont un véritable fil rouge pour la FéRue, qui permettent de rendre visible et de promouvoir les arts de la rue et de l'espace public sur le territoire francilien.

Événement fédérateur et militant, les *Rues Libres !* ont pour vocation de réunir les acteur·rices du secteur autour d'un temps fort convivial, festif, artistique et accessible à tous les publics. Elles portent les valeurs du manifeste L'Art est public : défense de la diversité culturelle, des droits culturels des personnes, de l'égalité femmes-hommes, etc.

Les pratiques des artistes en Île-de-France sont souvent isolées et solitaires. Ce point de rendez-vous est l'occasion de resserrer les liens entre les membres de la profession et de nous interroger collectivement sur nos pratiques et nos difficultés. Une édition réussie de *Rues Libres !* constitue un élément de cohésion et de renforcement de la profession.

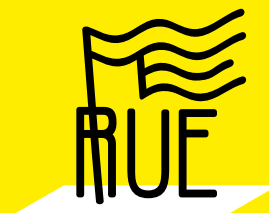
Les objectifs poursuivis par l'organisation des *Rues Libres !* sont :

- Contribuer à la visibilité et au rayonnement des arts de la rue sur le territoire francilien,
- Donner à voir un éventail large des arts de la rue,
- Mobiliser et fédérer les membres du réseau.

// Les apéRues

Temps d'échanges informels et conviviaux adressés aux professionnel·les et sympathisant·es des arts de la rue, francilien·nes ou de passage, adhérent·e·s ou non. Ces temps d'échanges sont structurés selon une recette : une structure accueillante, une thématique pour un temps de réflexion court, et un apéro.

L'objectif des années à venir est de créer des temps de rendez-vous plus réguliers afin de les ritualiser, les améliorer et les développer.



FÉDÉRATION
DES ARTS DE LA RUE
EN ÎLE-DE-FRANCE

// c/o Maison des réseaux artistiques et culturels // 221, rue de Belleville - 75019
Paris // +33 1 56 98 12 41 // +33 6 30 23 98 81 // coordination@ferue.org // ferue.org